

Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles
Nombre de délégués en exercice 70
Nombre de délégués présents 39
Nombre de délégués représentés 4

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Réunion n° 220

EXTRAIT DU REGISTRE N° 2015-71
SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU
CROULT ET DU PETIT ROSNE

Siège : Bonneuil en France (95500) - rue de l'Eau et des Enfants

RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
SÉANCE ORDINAIRE DU MERCREDI 24 JUIN 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-quatre juin à 9 heures, le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué, s'est assemblé, au lieu ordinaire de ses séances à Bonneuil-en-France, sous la Présidence de Monsieur Guy MESSAGER, Maire honoraire de la Commune de Louvres.

Présents : M. Bruno VALENTE (Commune d'Arnouville), M. Gilles MENAT (Commune de Baillet-en-France), MM. Jean-Luc HERKAT, Maire (Commune de Bonneuil-en-France), M. Gilles BELLOIN et Mme Joëlle POTIER (Commune de Bouffémont), Mme Marie-Claude CALAS (Commune de Bouqueval), M. Paul-Édouard BOUQUIN (Commune de Domont), MM. Jean-Noël BELLIER et Marcel BOYER (Commune d'Écouen), Mme Ingrid DE WAZIERES (Commune d'Épiiais-Lès-Louvres), MM. Alain BOURGEOIS, Maire, et Jean-Robert POLLET (Commune d'Ézanville), MM. Christian CAURO et Gérard GRÉGOIRE (Commune de Gonesse), Mmes Anita MANDIGOU et Claudine FLESSATTI (Commune de Goussainville), MM. Guy MESSAGER, Maire honoraire, et Alain CLAUDE (Commune de Louvres), M. Henri GUY (Commune de Mareil-en-France), MM. Robert DESACHY et Francis COLOMIÉS (Commune de Le Mesnil-Aubry), Mme Geneviève RAISIN (Commune de Montsoul), Mme Michèle BACHY et M. James DEBAISIEUX (Commune de Piscop), MM. Didier GUEVEL, Maire, et Marcel HINIEU (Commune de Le Plessis-Gassot), M. Bernard BESANÇON (Commune de Puiseux-en-France), M. Bernard VERMEULEN (Commune de Roissy-en-France), M. Marc LEBRETON (Commune de Saint-Brice-Sous-Forêt), M. David DUPUTEL (Commune de Saint-Witz), M. Antoine ESPIASSE (Commune de Sarcelles), M. Gérard SAINTE-BEUVE et Mme Laure QUÉRÉ (Commune de Le Thillay), MM. Alain GOLETTA et Lionel LECUYER (Commune de Vémars), Mmes Christine PASSENAUD et Carole LEFEVRE (Commune de Villeron), MM. Maurice MAQUIN et Léon EDART (Commune de Villiers-le-Bel).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : M. David DUPUTEL, délégué de la commune de Saint-Witz.

Pouvoirs :

M. Jean-Claude LAINÉ, délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France, a donné pouvoir à M. Gilles MENAT, Délégué Titulaire de la commune de Baillet-en-France,
M. Bruno REGAERT, Délégué Titulaire de la commune de Vaud'Herland, a donné pouvoir à M. Gérard SAINTE-BEUVE, Délégué Titulaire de la commune de Le Thillay,
M. Cédric MORVAN, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France, a donné pouvoir à M. Henri GUY, Délégué Titulaire de la commune de Mareil-en-France,
M. Jean-Pierre LARIDAN, Délégué Titulaire de la commune de Montsoul, a donné pouvoir à Mme Geneviève RAISIN, Déléguée Titulaire de la commune de Montsoul.

OBJET :

Pose d'un collecteur intercommunal d'eaux pluviales à l'intersection de la rue Ravier et de la rue Chevalier jusqu'au raccordement chez les particuliers sur la commune d'Écouen (Opération n° 363 B) – avenant n° 1 au lot 1 : Canalisations et Génie Civil

M. Alain BOURGEOIS, Vice-Président et rapporteur de ce point inscrit à l'ordre du jour, précise au Comité que :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des marchés publics,

Délibération n° 2015-71

Objet : Pose d'un collecteur intercommunal d'eaux pluviales à l'intersection de la rue Ravier et de la rue Chevalier jusqu'au raccordement chez les particuliers sur la commune d'Écouen (Opération n° 363 B) – avenant n° 1 au lot 1 : Canalisations et Génie Civil

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 18 mai 2015,

Vu l'avenant n° 1 pour un montant de 45 553,82 € HT ayant pour objet de prolonger les prestations du marché et d'accorder un délai supplémentaire,

Considérant qu'un avenant est un acte par lequel les parties à un contrat conviennent de modifier ou de compléter une ou plusieurs clauses du contrat initial,

Considérant le dévoiement d'une canalisation d'eau potable entraînant une modification du projet,

Considérant la nécessité pour le SIAH de signer l'avenant n° 1 ayant pour objet d'acter les modifications intervenues sur les prestations initialement prévues pour l'opération n° 363B via un avenant n° 1,

Le Comité Syndical, après examen :

- **Approuve** l'avenant n° 1 relatif au marché public pour la pose d'un collecteur intercommunal d'eaux pluviales à l'intersection de la rue Ravier et de la rue Chevalier jusqu'au raccordement chez les particuliers sur la commune d'ÉCOUEN, lot 1 : canalisations et génie civil (opération n° 363B) pour un montant de 45 553,82 € HT, soit une augmentation de 6,90 % du marché initial,
- **Prend acte que** les crédits seront prévus au budget pluviales 2015, chapitre 23, article 2315,
- **Et autorise** le Président à signer l'avenant, ainsi que tous les actes relatifs à cet avenant.

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le
et de la publication le

Signé

Guy MESSAGER

Adopté à l'unanimité des suffrages
pour extrait conforme,
Guy MESSAGER,

Signé

Président du Syndicat,
Maire honoraire de Louvres.